



Déclaration des acteurs du bassin du fleuve Sénégal à Bakel

*A Bakel, 110 acteurs de 3 pays du Bassin du fleuve Sénégal (collectivités territoriales, agences déconcentrées, organismes de la société civile) se sont réunis durant 3 jours afin de **faire un bilan sur les enjeux du BFS et présenter la capitalisation des initiatives menées en lien avec les OSC ces dix dernières années.** Cette déclaration est issue de ces travaux.*

14 octobre 2021

Le Fleuve Sénégal représente pour les quatre États membres de l'Organisation pour la mise en valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) et pour leurs populations à la fois un défi environnemental - préserver la ressource en eau - et un formidable vecteur de développement et de lutte contre la pauvreté dans une dynamique de coopération sous régionale exemplaire. De nombreux partenariats ont été noués entre les différentes familles d'acteurs à l'échelle locale, transfrontalière et internationales.

Ainsi l'OMVS coopère avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) depuis 2002 autour des thèmes liés à la gestion par bassin versant, de l'environnement et du climat et de la mise en place de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le bassin avec les élus et les usagers.

Le réseau des maires riverains du fleuve Sénégal réunit dans un cadre de concertation une part importante des collectivités locales du Mali, de Mauritanie, du Sénégal et de Guinée.

En parallèle, l'*Initiative Fleuve Sénégal* (IFS) s'est formée autour de l'engagement de six associations de solidarité internationale françaises intervenant dans le bassin du fleuve Sénégal : Ados, AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat. Elles partagent un ancrage dans la vallée du fleuve depuis plus de 30 ans et des approches prenant en compte les spécificités des contextes d'intervention. Leur but est de mutualiser, renforcer et améliorer leurs interventions.

Le constat partagé par les parties prenantes est que les efforts doivent se poursuivre pour décliner le grand projet de l'OMVS au niveau local/communal du bassin du fleuve Sénégal, pour mobiliser davantage les collectivités, les institutions et les acteurs territoriaux et pour réduire la distance avec les usagers finaux qui se sentent souvent insuffisamment impliqués dans les prises de décision et donc peu investis pour mettre en place des solutions (conflits d'usages, difficultés de recouvrement des redevances...).

À Bakel, au cœur du Bassin, à la jonction des frontières des 4 États, un Atelier sous-régional s'est réuni les 12-13 et 14 octobre 2021, associant plus de 110 participants, réunissant toutes les familles d'acteurs des États concernés, du Réseau des Maires du Bassin du Fleuve Sénégal et des partenaires internationaux pour proposer des pistes d'actions communes.

Trois axes ont guidé les travaux de l'atelier : *Définir, Partager, Faire connaître*.

Les participants ont unanimement reconnu l'importance de *définir* ensemble les meilleures approches inspirées par les principes de la gestion intégrée et partagée des ressources. L'avenir du bassin reste lié à la capacité et à la volonté des parties prenantes à se reconnaître mutuellement et à mettre leurs avantages comparatifs respectifs au service du développement durable du bassin à commencer par la construction du consensus autour du rôle à jouer par chacune de ces parties.

Ils ont confirmé l'importance de l'implication des différentes catégories d'utilisateurs des ressources - agriculteurs, maraîchers, éleveurs, pêcheurs, piroguiers, transformateurs, sociétés d'eau potable/AEP, miniers.... organisés sous diverses formes au niveau local et national, dans l'exploitation des ressources naturelles du bassin. D'où la nécessité de prendre en compte leurs attentes dans la formulation des politiques au niveau national et leur harmonisation au niveau du bassin. Le niveau communal apparaît comme essentiel pour renforcer la gouvernance locale.

Les participants ont constaté qu'il existe un important gisement de connaissances tiré des leçons de leurs interventions. Sur la base de ces connaissances, ils ont décidé de mieux *partager* leurs expériences et d'examiner les opportunités du potentiel exceptionnel du fleuve Sénégal et de ses aménagements avec et au profit des populations riveraines.

Enfin, ils sont convenus qu'il importe de mieux *faire connaître* les actions conduites sur le Fleuve et les services qu'elles rendent aux habitants riverains des 4 pays. Les universités et centres de recherche, telle que l'Université Gaston Berger, ont une vocation à porter la recherche au service de l'action.

À cette fin, les membres de l'IFS ont adopté un plaidoyer commun avec les acteurs locaux, au service des enjeux de ces territoires.

À Bakel, le 14 octobre 2021.

